LETTRE D'INFO 12 JANVIER 2020

La Chapelle Launay

La Chapelle Launay

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Cette année 2020 sera celle du renouvellement de l'équipe municipale et vous serez appelés à choisir vos représentants les dimanches 15 et 22 mars prochains.

On dit que les maires sont parmi les élus de la République, les mieux appréciés.

Sans doute avant tout du fait de leur proximité avec les électeurs qui savent très bien ce qu'ils font et ne font pas.

Aussi parce la quasi-totalité des décisions prises sous la responsabilité du maire concerne directement la vie quotidienne des électeurs et qu'ils en mesurent rapidement le bien-fondé ou pas.

Je compte sur vous, non seulement pour voter ce jour-là et participer au choix de l'équipe qui saura conduire la gestion municipale pour les six années futures,

mais aussi pour mener campagne auprès de vos compatriotes et défendre votre vision de l'avenir pour notre commune de La Chapelle-Launay.

Ne laissez pas à d'autres le soin de choisir à votre place, sortez ce jour-là et ne vous faites pas confisquer votre voix.

Ne gardez pas non plus vos solutions personnelles pour vous. Partagez-les, confiez-les aux uns et aux autres. C'est la seule chance pour qu'elles soient utiles.

2020, l'année municipale

Vous le savez, je ne solliciterai pas votre suffrage lors de ces prochaines élections.

Après douze années de mandat de maire, je pense qu'il est sain de passer la main et de confier la clef de notre maison commune à l'un(e) ou à l'autre de nos citoyens qui saura impulser à la gestion communale une énergie renouvelée. Qu'il ou elle soit guidé(e) par le développement durable de l'intérêt commun des habitants de notre commune.

Au terme de ces deux municipes je vous remercie de la confiance que vous avez accordée aux équipes successives. Je remercie l'ensemble des conseillers municipaux de m'avoir fait confiance, je remercie les adjoints qui n'ont pas moins donné et j'associe tous les élus aux résultats obtenus au bénéfice des habitants.

A l'aube de cette année nouvelle, au nom de l'équipe municipale rassemblée, je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année 2020, une année de solidarité et de réconfort. Je vous souhaite la santé et l'énergie de l'espoir pour conduire tout au long de cette année les projets personnels, familiaux, professionnels ou associatifs qui vous tiennent à cœur.

Bien cordialement

Jacques Dalibert, Maire

Vie Communale
Vie municipale
Urbanisme
Rétrospective
Voirie
Environnement
Enfance-Jeunesse
Culture, patrimoine
Début 2020
État-civil
Agenda

→ LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil du 17 octobre 2019

- le Conseil municipal a pris acte du rapport 2018 sur **le Prix et la Qualité du service public de l'eau potable** émanant du Syndicat Départemental Atlantic'eau.
- le **transfert de la compétence production eau potable** au Syndicat Départemental Atlantic'eau.
- **l'implantation du Parc multi-sports / city stade rue de la Vallette**, à proximité des Services Techniques.
- la validation du **projet d'éclairage public solaire sur le parking sud du groupe scolaire Jules Verne** pour un coût estimé à 25 269,76 € HT dont 12 273,48 € HT restant à la charge de la commune.
- la validation du **projet de travaux d'amélioration du plan d'assainissement des eaux pluviales sur le secteur de la Pelletrie** pour un coût estimé à 12 470 € HT.
- l'approbation du **régime indemnitaire des agents municipaux** tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).
- **la création d'un poste d'agent de maîtrise à temps plein responsable du Service Technique.**
- l'adoption de la **décision modificative n°3 au Budget Principal** concernant des ajustements d'écritures budgétaires.
- le versement d'un complément de **subvention à l'USCL club de football** de 1000 €.
- le versement d'un montant de 12 577,65 € à l'entreprise Ouest Horizon en dédommagement de **travaux réalisés pour l'aménagement de la boulangerie** et non rétribués par l'entreprise défaillante ESSOR3 maître d'oeuvre et organisatrice des travaux.
- L'acceptation d'un montant de 417 € au titre de la redevance **GRDF 2019** d'occupation du domaine public pour les ouvrages de distribution de gaz naturel.
- **l'avenant n°1 au lot n°2 Charpente du programme de travaux de restauration de l'abbaye de Blanche-Couronne** pour un montant de 12 368,85 € HT hors subventions.

Conseil du 28 novembre 2019

- Le seul point à l'ordre du jour de la séance portait sur **la cession de la propriété communale de l'abbaye de Blanche-Couronne au Département** pour un euro symbolique.

Conseil du 12 décembre 2019

- **l'approbation du Compte-rendu d'activité de concession (CRAC)** 2018 concernant la réalisation du lotissement du Chapeau aux Moines et l'approbation d'un avenant au traité de concession contracté avec Loire Atlantique Développement.
- **l'acquisition d'un bien immobilier** sis sur la parcelle C413 en centre bourg pour un montant de 90 000 €.
- l'approbation de la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage à la Communauté de communes Estuaire et Sillon pour la réalisation de **travaux communaux d'assainissement des eaux pluviales** à la Pelletrie, concommittament aux travaux d'Assainissement collectif réalisés par la Communauté de Communes sur le même secteur.
- l'approbation des conventions de **mise à disposition des locaux communaux Enfance Jeunesse et Lecture Publique** avec la Communauté de Communes Estuaire et Sillon
- **la désignation de René Leyoudec, titulaire, et Daniel Lecomte, suppléant, au collège électoral d'Atlantic'eau « Estuaire et Sillon »**, syndicat départemental de production et de distribution d'eau potable.
- l'approbation du **rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées** (CLECT) fixant les montants financiers communaux transférés à la Communauté de communes Estuaire et Sillon dans le cadre du transfert de compétences Enfance-Jeunesse et Lecture Publique.
- **l'attribution du marché de restauration scolaire à la société Convivio-RCO** pour la fourniture de repas en liaison chaude au restaurant scolaire avec un prix de 3,798 € TTC pour un repas enfant et de 5,2223 € TTC pour un repas adulte avec une estimation de 37 000 repas par an.
- l'admission en non-valeur d'une **créance de la boulangerie Morin** d'un montant de 33 587,07 € à l'issue de la procédure de liquidation judiciaire.
- l'approbation de la convention avec la Trésorerie Publique pour **la mise en place du paiement en ligne** pour la restauration scolaire.
- **l'autorisation à engager début 2020 les dépenses inscrites au budget 2019** avant l'adoption du budget 2020 en mars prochain.
- le non-paiement de **l'indemnité de conseil du Receveur Municipal** au titre de l'exercice 2019.
- le versement de la **redevance 2019 GRDF**, à savoir 344 € au titre de la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RDOP) et 73 € au titre de la Redevance d'Occupation Provisoire du Domaine Public (ROPDP).
- le Conseil a pris acte du **rapport CCES Déchets 2018 et du rapport CCES Assainissement Non Collectif 2018.**

Michel Gilquin, conseiller municipal délégué aux Finances

→ LES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES VERS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : LES CHARGES TRANSFÉRÉES

Le Conseil municipal du 12 décembre 2019 a validé l'évaluation des charges à transférer à la Communauté de Communes dans le cadre du transfert des compétences « enfance-jeunesse », « lecture publique » et « animation musicale ». La CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) s'est réunie à plusieurs reprises pour évaluer les charges en fonctionnement (charges de personnel, fluides...) et en investissement (bâtiments, mobiliers...) afin de pouvoir donner à la Communauté de Communes les moyens nécessaires pour assurer le bon fonctionnement et les investissements futurs dans les trois compétences.

La commission a proposé de minorer de 20% la prise en compte des coûts historiques des bâtiments et d'appliquer un abattement forfaitaire de 50% aux communes dont le potentiel financier est inférieur ou égal à la médiane communautaire (dont La Chapelle-Launay).

Pour notre commune les charges transférées à la Communauté de communes s'élèvent à :

- **Enfance-jeunesse :** 92 156€ dont 83 954€ pour les charges et 8 162€ pour le renouvellement des bâtiments.
- **Lecture publique :** 8 884€ pour le renouvellement des bâtiments, les charges ayant déjà été transférées antérieurement.
- **L'animation musicale (Musique et Danse) :** 3 860€.

soit un coût total de 104 900€.

A la date du transfert, la Communauté de Communes est en charge, du fonctionnement de l'ensemble des services concernés ainsi que du financement des investissements nécessaires à la production des services et se substitue ainsi aux communes.

→ L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Depuis 1er janvier 2019, la compétence assainissement est transférée à la Communauté de Communes Estuaire et Sillon. Celle-ci se substitue à l'ensemble des communes dans les différents contrats en cours. Aussi notre commune a transféré le budget assainissement à la Communauté de Communes soit 310 760,73€ en fonctionnement et 273 123,48€ en investissement.

La Communauté de Communes assume donc le fonctionnement et l'investissement nécessaires au bon fonctionnement de notre réseau d'assainissement en lieu et place de la commune. Des travaux sont d'ailleurs prévus sur notre commune pour une somme de 113 593 € HT en investissement.

LA DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE

Depuis plusieurs années déjà, les élus de notre commune demandaient que des moyens supplémentaires soient octroyés aux plus petites communes qui ne disposent pas des mêmes ressources financières que les communes plus grandes qui bénéficient, entre autres, des taxes foncières générées par les zones artisanales ou commerciales.

C'est aujourd'hui chose faite. Sur proposition du Président de la Communauté de Communes, le Conseil communautaire a voté la dotation de solidarité communautaire 2019 qui est majorée d'une enveloppe complémentaire de 104 723,35€ pour les 5 plus petites communes Bouée, Lavau, Quilly, Le Temple de Bretagne et La Chapelle-Launay.

Pour notre commune la DSC passe de 10 172,69€ en 2018 à 21 006,92€ en 2019.

Il faudra veiller à ce que cette décision soit prolongée en 2020 et devienne pérenne.

André Gauthier, 1er adjoint

→ PAIEMENT EN LIGNE : PAYFIP

Une convention a été adoptée au dernier Conseil municipal entre la commune et la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques). Elle permettra de mettre en œuvre sur notre commune un outil de paiement en ligne des titres de recettes : l'offre PayFIP.

Ce nouveau service laissera aux usagers le choix de régler leurs titres de créances (cantine, location salle,...) par carte bancaire ou par virement bancaire.

Les usagers disposeront ainsi d'une offre souple permettant de payer à tout moment leur facture à distance.

La mise en place de cette nouvelle modalité de paiement devrait intervenir au cours du premier trimestre de cette année.

→ NOUVEAUX PHARMACIENS

Depuis le 6 Janvier Mme Caroline EGRON et M. Wilfried DENIS ont remplacé Mme Jacqueline HEMERY-THOBY à la pharmacie de la Sablière.

→ MARCHÉ DE PRODUCTEURS BIO

Le marché de producteurs bio de Feuillée s'est déplacé vendredi 6 décembre 2019 au centre bourg de la Chapelle-Launay. Habitués, nouveaux clients et promeneurs se sont rencontrés dans une ambiance festive.

Le marché hebdomadaire de producteurs d'aliments et produits issus de l'agriculture biologique est ouvert depuis 15 ans chaque vendredi de 16h à 19h sur le site du paysan boulanger de Feuillée « La Ruche à Pain ».

La Municipalité a soutenu et accompagne l'association du Marché de La Ruche à Pain pour organiser exceptionnellement le marché place de l'Eglise au cœur du bourg de la Chapelle-Launay aux heures habituelles de 16h à 19h.

Le magasin « **la Bohémia** » de Savenay, Mme Angela CHONG a proposé des vêtements éthiques.

L'amicale Laïque s'est largement associée au marché en proposant à la vente des sapins et du vin chaud.

Les producteurs du marché bio de la Ruche à Pain

- **Pain, Farine :** la Ruche à Pain / La Chapelle-Launay - Stéphanie Ouisse & David Flohic
- **Légumes :** Julie Auger & Vincent Peynot / Campbon
- **Fruits, fraises, sirops et plants :** Patrice Bernier / Prinquiau
- **Viande Mouton :** ferme du Clyo / Saint-Dolay - Delphine et Louis Rabillard
- **Viande Bovine :** ferme du Drélif / Montoir de Bretagne - Sylvie et Jean-Paul Juin
- **Charcuterie :** ferme du Bois Suzin / Martin Briand - La Grigonnais
- **Volailles :** ferme de Mareil / La Chapelle-Launay - Guillaume Douaud
- **Produits Laitiers :** ferme des Roches / Couëron - Ghislain David
- **Fromage de Chèvres :** les Bêles de Ronces / Campbon - Jonathan Thibaud
- **Vin :** domaine de La Paonnerie / Anetz - Agnès et Jacques Carroget
- **Galettes - Tartes :** Sébastien Fosset - Rieux
- **Salicornes, moutardes :** les douceurs du marais / La Turballe - Corinne Lucas
- **Savons :** Savons la planète / Plessé - Anaïs Herriau
- **Huiles essentielles :** ferme les Essentielles du Sillon / Campbon - Sylvain Chéneau

→ POSE D'UN NOUVEAU DÉFIBRILLATEUR

Pour répondre au décret du 19 décembre 2018 qui impose à partir du 1er janvier 2020 de mettre un défibrillateur à proximité des établissements recevant du public de catégorie 1 à 3, nous avons installé un **appareil à l'entrée du restaurant scolaire.**

Cet emplacement est situé près de l'école Jules Verne, du restaurant scolaire, de la salle de la Chênaie et de la médiathèque.

L'entrepris D+Services a été chargée de l'installation pour un cout de 1 966,80 € TTC.

→ CRÉATION DE POINTS « STOP »

Le Département encourage et accompagne la pratique du co-voiturage.

La commune a été associée au choix des emplacements retenus pour sécuriser la pratique de l'auto-stop sur le RD17 en direction de Savenay.

Où sont situés les « Points stop » ?

- **Aubette du Tillon**
- **Aubette du Calvaire**
- **Aubette école Jules Verne**
- **Aubette du Pré Jodic**
- **Aubette Vallée Mismy**

→ LA STATUE DE NOTRE DAME DES AULNES RESTAURÉE

La statue en bois polychrome était menacée par un insecte xylophage la vrillette. Confiée en juillet à l'entreprise nantaise spécialisée Arthéma qui l'a traitée et restaurée, elle a repris sa place dans l'église le 27 novembre dernier.

Sollicitée par la paroisse, la municipalité a pris en charge la sauvegarde de cette statue emblématique du patrimoine communal qui date du XIXe siècle, pour un montant de 2 683€ HT. Cette statue de la vierge sculptée en bois de chêne d'une hauteur de 1,29m ornait originellement la chapelle privée de Mareil. Son propriétaire de l'époque en a fait don à la paroisse au début des années 1900, sans doute lors de la reconstruction de l'église actuelle.

→ ELECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2020

Inscriptions sur les listes électorales

Pour élire vos conseillers municipaux et communautaires le 15 mars, vous avez jusqu'au vendredi 7 février pour vous inscrire sur les listes électorales.

- Soit en vous inscrivant à la mairie de votre domicile
- Soit par internet **www.service-public.fr** (rubrique inscription sur les listes électorales)

Vous devez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile à votre nom de moins de 3 mois.

Vote par procuration

Les procurations sont à établir le plus rapidement possible. Les électeurs qui ne peuvent pas se déplacer pour des raisons familiales ou professionnelles doivent présenter une pièce d'identité à la gendarmerie ou au commissariat de police. Un formulaire sera alors établi avec les coordonnées de la personne qui vous représentera. Votre demande sera transmise à la mairie de votre lieu d'inscription sur les listes électorales. Pensez à prévenir la personne que vous avez nommée «mandataire ».

→ ACTIVITÉ NOUVELLE

Animation, CÉDRIK

CEDRIK
Vos soirées autrement

Après plus de 25 années dans l'associatif avec de nombreuses prestations réussies, CEDRIK est né d'un principe simple : votre soirée doit être un évènement unique et inoubliable !

CEDRIK vous accompagne dans votre projet culturel et associatif, du mariage à l'anniversaire en passant par la sépulture laïque et tout autre moment dont vous souhaitez garder un souvenir gravé.

Vous bénéficierez d'un accompagnement personnalisé en profitant de concepts originaux.

Finies les soirées qui se ressemblent… place aux idées décalées et novatrices.

CEDRIK vos soirées autrement !

Contact : Cédric GERARD
Tel : 06 83 06 43 06 - Mail : c.cedrik@free.fr
Page FB : @cedrik.animation.officiel

Urbanisme

Angélique Duval-Hochet, adjointe à l'Urbanisme.

→ MAISON AYALA

Le 12 décembre 2019, le Conseil municipal a décidé d'acquérir la maison Ayala, située au 17 rue de l'Église. Cette acquisition s'inscrit dans le projet de réhabilitation du centre-bourg et de l'obligation de la commune de réaliser des logements sociaux dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH).

Une étude de faisabilité a été demandée à Atlantique Habitations, bailleur social qui gère déjà les logements du Belvédère, rue du Sacré-Cœur.

→ PLU

En accord avec la Communauté de Communes Estuaire et Sillon en charge de la compétence Urbanisme, et avec l'aide du cabinet Cittànova, la municipalité a entrepris le travail annoncé de correction du Programme d'Aménagement et de Développement Durable.

Le PADD sera approuvé en début du nouveau municipe selon les mêmes procédures que précédemment afin de recueillir avant l'été 2020 les avis des Personnes Publiques Associées et de lancer une nouvelle enquête publique.

→ LE CHAPEAU AUX MOINES

Un avenant au traité de concession

Le projet de lotissement a été élaboré en collaboration avec les élus selon les règles urbaines du nouveau PLU qui aurait dû être approuvé à l'automne 2019 *(cf. informations du bulletin municipal d'octobre 2019)* ; la reprise de la procédure de révision du PLU confirmera les règles envisagées.

L'avenant validé lors du Conseil municipal de décembre tient compte de ces contraintes nouvelles. Il permet de tenir compte de délai d'élaboration des mesures environnementales compensatoires demandées par l'Etat du fait de la présence d'espèces protégées. il permet aussi d'acter le transfert des espaces publics à la commune sans création d'une association de co-lotis et enfin d'actualiser le planning de réalisation.

Une pépinière d'essences locales pour le futur lotissement

Proposée par Loire-Atlantique Développement et le paysagiste Guillaume Sevin, la démarche *Végétal Local* pour la préservation de la biodiversité et des essences locales, a été retenue par la municipalité pour les plantations du futur lotissement du Chapeau-aux-Moines.

Répondant à l'appel de la municipalité, une quinzaine de personnes, dont des élus et des agents communaux, a participé à la première collecte de végétaux organisée par le pépiniériste Florent Dupont de l'entreprise Fraximus de Saint Georges sur Loire.

Sur les conseils du professionnel, les participants ont recueilli sur le site même des graines et des jeunes plants de variétés locales implantées sur la commune avant 1970. Dans un premier temps, les graines seront élevées chez le pépiniériste, puis les plants seront mis en nourrice et répartis soit chez lui, soit dans la pépinière qui sera préparée près des services techniques de la commune.

SI on dansait

Nouvelles créations de Capello Brico

Cirque Bidon, du 25 au 28 juillet

Les Compagnons de Blanche-Couronne chez l'entreprise Perrault à Saint Laurent-de-la-Plaine

Journées Européennes du Patrimoine, 21-22 septembre

Forum des associations, 7 septembre

Opération Basket Ecole avec l'école Sainte Thérèse

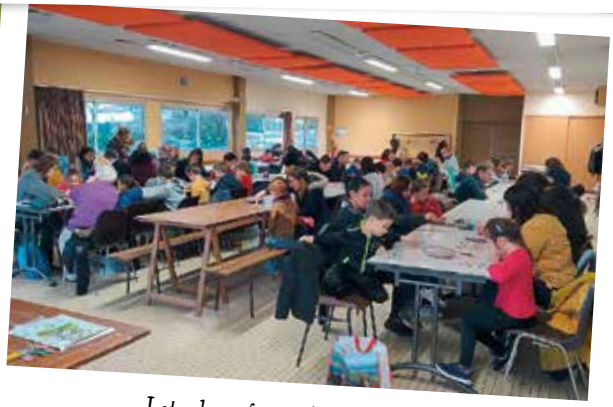

Loto des enfants, Amicale laïque

Toute l'actualité de
www.lachapellelaunay.fr
votre commune

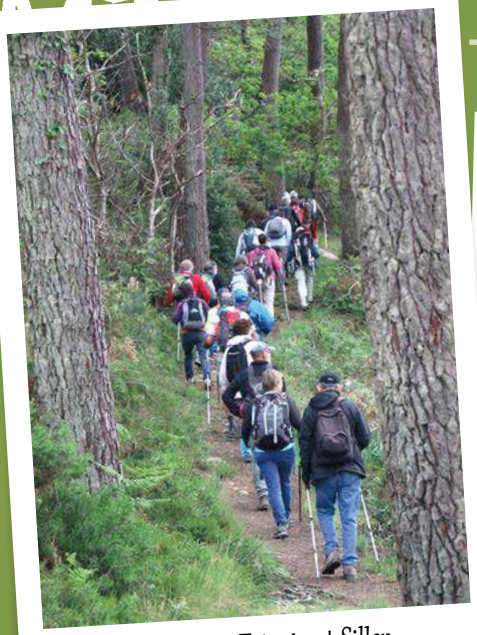

Rando avec Estuaire et Sillon

Commémoration du 11 novembre

Exposition en hommage aux apprentis décédés
le 9 novembre 1942 à Saint-Nazaire

1ère collecte d'essences locales pour les aménagements végétaux
du futur lotissement Chapeau aux moines

Marché de producteurs Bio, 6 décembre

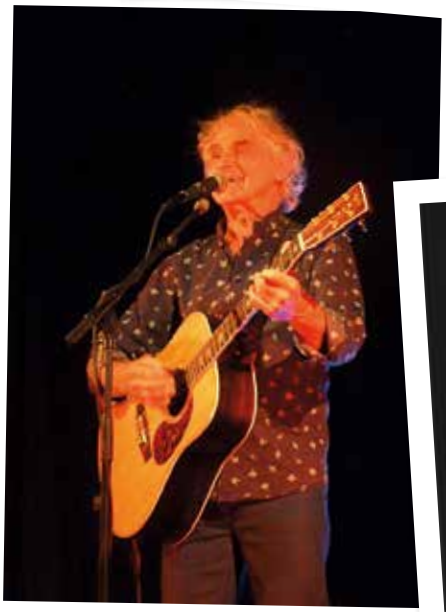

Gérard Delaye, dans le cadre du festival
Celtomania, le 12 octobre

Le semeur d'eau, spectacle pour enfants
le 19 janvier 2020

An Is, sculptrice, avec sa création pour la
maison médicale

René Leyoudec, Adjoint Voirie et Environnement

→ ÉCLAIRAGE SOLAIRE POUR LE PARKING SUD DE L'ÉCOLE JULES VERNE

Le projet d'éclairage du parking scolaire voté lors du Conseil municipal du 17 octobre 2019 sera mené par le Sydela (Syndicat Départemental de l'Energie de Loire-Atlantique). C'est un éclairage public solaire qui a été validé pour un montant estimé de 25 269,76 € HT financé pour moitié par la commune (12 273,48 € HT) et pour moitié par une participation du Sydela. Les travaux devraient être réalisés en deux temps (réalisation des plots bétonnés, puis poses des luminaires) pendant les vacances scolaires d'hiver et de printemps afin de gêner le moins possible l'usage du parking.

→ NOUVEL ÉCO-POINT AU MOTTAIS

En liaison avec la commune, le service Environnement de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon en charge de la compétence Déchets a implanté en novembre 2019 un nouvel éco-point au Mottais ; ces deux colonnes de tri pour les verres et les papiers vont permettre de désengorger le point de tri du Calvaire et améliorer la desserte pour le nord du bourg, Feuillée et le nord du village du bas-Matz de Savenay.

→ QU'EST-CE QU'UN PCAET, PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL ?

En tant que premier niveau de l'autorité publique, les collectivités territoriales ont un rôle déterminant à jouer pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) et prendre les mesures nécessaires à l'adaptation des territoires au changement climatique

Le PCAET est un projet territorial de développement durable, adopté en Conseil communautaire pour une durée de 6 ans.

À la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)
- l'adaptation au changement climatique
- la sobriété énergétique
- la qualité de l'air
- le développement des énergies renouvelables

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) a nommé les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants coordinateurs de la transition énergétique.

Estuaire et Sillon et ses 11 communes dont la Chapelle-Launay sont donc concernées par l'obligation de porter un Plan Climat-Air-Énergie Territorial.

Vous portez un projet inscrit dans la transition écologique du territoire Estuaire et Sillon ? Vous avez des questions sur la démarche PCAET ?
Adressez vos questions et suggestions à **Sarah VAILLANT**, Chargée du développement durable et de l'habitat
s.vaillant@estuaire-sillon.fr - 02.28.02.01.09

→ UN ESPACE INFO-ÉNERGIE DEPUIS L'AUTOMNE 2019

Ce nouveau service proposé par Estuaire et Sillon est un lieu d'informations et de conseils sur la maîtrise de l'énergie, la réduction des consommations et le développement des énergies renouvelables

Les prochaines permanences d'information sur rendez-vous auront lieu :

- En mairie de Savenay les mercredis 19/02, 15/04 et 17/06 de 13h à 17h
- En mairie de Saint Etienne de Montluc les mercredis 15/01, 18/03 et 20/05 de 13h30 à 17h30.

Ce rendez-vous gratuit d'une heure vous permettra de poser toutes vos questions à un conseiller Info Energie sur vos projets de rénovation, de construction, sur les aides financières, les professionnels qualifiés.

Contact : www.info-energie-paysdelaloire.fr/prendre-rdv-en-ligne - Téléphone : 02 40 08 03 30

Michel Guillard, Adjoint Enfance Jeunesse

→ DES AMÉLIORATIONS SENSIBLES DE LA RESTAURATION SCOLAIRE LORS DE LA RELANCE DU MARCHÉ

Le contrat qui liait notre commune à la société Convivio pour la fourniture de repas au restaurant scolaire en liaison chaude arrivait à son terme en fin d'année 2019. Un nouveau marché public a donc été relancé pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2020 qui sera reconductible tacitement pour trois années supplémentaires.

C'est de nouveau la société Convivio qui a été retenue. Elle est la seule à avoir répondu au marché étant le seul prestataire disposant d'une cuisine à proximité (les repas sont cuisinés à Prinquiau) et donc la seule en mesure de proposer une liaison chaude sur notre restaurant scolaire.

Comme précédemment les repas devront être commandés avant 9h30 le matin par la collectivité, **les parents ont donc toujours jusqu'au matin 9h** pour adapter l'inscription de leur enfant sur le portail famille **https://lachapelle-launay.portail-familles.net**

Pour s'inscrire sur le portail famille, communiquer votre adresse mail à :
cantine-lachapelle44260@orange.fr
en précisant votre nom et prénom, commune de résidence et les noms, prénoms et dates de naissance des enfants concernés.

Plusieurs améliorations de la prestation ont été contractualisées lors de ce marché :

- **Les repas seront dorénavant à 5 composants (entrée, plat, accompagnement, laitage et dessert)** tous les jours, alors que le laitage n'était présent qu'un jour sur deux précédemment.
- **Les régimes alimentaires les plus courants** (allergie arachide, etc.) disposant d'un PAI (Plan Accueil Individualisé) **pourront se voir fournir le repas par le prestataire** au lieu d'avoir à l'apporter.
- **Des repas végétariens hebdomadaires tels que prévus par la loi EGALIM seront proposés** pendant les deux ans d'expérimentation prévus au bout duquel cette mesure sera évaluée (mesure mise en œuvre progressivement).
- Les produits composant les repas fournis au restaurant scolaire comprendront dès ce début d'année 2020 une part au moins égale à **50% de produits en circuit court ou labellisés dont 20% au minimum seront issus de l'agriculture biologique** (imposé par la loi EGALIM au 1er janvier 2022).
- **Des actions de non-gaspillage seront mises en place** par le prestataire (en lien avec la municipalité) afin de sensibiliser les enfants (semaines de pesées, travail en lien avec les écoles, etc.).

Ces améliorations tant qualitatives que quantitatives auront un surcoût qui s'élèvera à 0,045 euros par repas facturé à la collectivité. **Une augmentation qui ne sera pas refacturée aux familles** mais prise en charge par la municipalité au titre de sa politique jeunesse, environnementale et sanitaire.

→ ALSH LES MOUSSAILLONS

Le centre de loisirs des Moussaillons a repris son rythme de croisière en ce début d'année scolaire après le « boom » de fréquentation des vacances d'été (+50% en juillet et +10% en août) où les séjours également ont fait le plein. Un séjour supplémentaire est à l'étude pour l'été 2020.

La fréquentation des mercredis ne faiblit pas non plus, elle est de 65 enfants en moyenne (25 moins de 6 ans et 40 plus de 6 ans), une augmentation très sensible aussi par rapport à l'année dernière (près de 50%).

Le personnel d'encadrement a bien sûr été adapté à ces fréquentations en hausse.

Dans le cadre des plans mercredis, pour les enfants âgés de 6 à 11 ans des interventions théâtre auront lieu de janvier à juin à raison d'une animation toutes les deux semaines, salle de la Vallée. **Tous les enfants pourront participer et seront répartis par tranches d'âge :**

- de 9h à 10h un créneau pour les 6-8 ans
- de 10h à 11h un créneau pour les 6-8 ans
- et de 11h à 12h un créneau pour les 9-11 ans.

Pour les plus jeunes (3-5ans) sur la même période, une intervenante spécialisée dans la découverte de la nature et le jardinage leur permettra de découvrir les légumes et les saisons, et ainsi de faire vivre le potager. Les enfants seront répartis sur deux créneaux de 45 minutes le mercredi matin à raison d'une séance toutes les deux semaines également.

Au périscolaire, les fréquentations sont stabilisées entre 80 et 100 enfants les matins et entre 110 et 120 les après-midis (excepté le vendredi plus faible). Des animations seront proposées en complémentarité avec les plans mercredis sur le premier semestre 2020 (théâtre, nature, alimentation et un cycle spécifique autour de la musique pour le mois de juin 2020).

Le projet pédagogique de la structure est en réécriture et sera effectif pour les deux prochaines années, il devrait être diffusé pour le mois de février 2020. Un temps d'échange autour de ce nouveau projet sera proposé aux parents.

Horaires d'ouverture :

- **Périscolaire :** 7h30-8h40/ 16h15-19h
- **Alsh :** mercredis 7h30-18h30

Infos et réservations au : 02 40 58 98 72,
mail : lesmoussaillons@lespep.org

→ RESTAURANT SCOLAIRE, DU MOBILIER URBAIN INSTALLÉ

Cet été du mobilier extérieur a été installé dans la cour de l'école Jules Verne. Ce matériel fabriqué à partir de divers engins d'écriture recyclé (un banc est composé de 4 000 stylos recyclés) donne toute satisfaction et est très apprécié des enfants. Il a donc été décidé de commander le même style de mobilier pour la cour d'attente du restaurant scolaire. Ce sont deux bancs, une banquette et une table qui ont été mis en place pendant les vacances de Noël. Des équipements devraient permettre d'améliorer le temps de pose méridienne des élèves qui déjeunent à la cantine.

→ SALLE CAPELLO

A l'automne, les services techniques nous ont alertés sur la faiblesse de la structure du plafond de la salle Capello jeune. Initialement installés en 1982 pour accueillir les élèves de l'école publique dans des classes provisoires en attendant la construction du premier groupe scolaire Jules Verne, ces locaux accusent en effet le poids des ans.

La Communauté de communes Estuaire et Sillon, délégataire depuis le 1er janvier 2019 de la compétence Enfance-Jeunesse, a confirmé cette analyse et l'accueil prévu pour les juniors et jeunes aux vacances de la Toussaint a été délocalisé au local de l'Escuray à Prinquiau. Un projet de démolition et de remise en place de modulaires en lieu et place est à l'étude par la communauté de communes. Des modulaires récents utilisés quelques années comme extension de l'école de Bouée avant son agrandissement récent, pourraient être adaptés.

L'accueil aux vacances d'hiver aura lieu dans les nouveaux modulaires de Campbon (ex maison médicale), celui de Printemps sur notre commune si la nouvelle réalisation est terminée, à défaut de nouveau à L'Escuray à Prinquiau.

→ ANIMATION JEUNESSE

Suite à l'impossibilité d'utiliser les modulaires de la salle Capello, les juniors et les jeunes de nos trois communes ont été accueillis au domaine de l'Escuray à Prinquiau pendant les deux semaines des vacances de la Toussaint. Les juniors ont profité du cadre pour organiser de grands jeux extérieurs et apprendre à jouer au billard. Pour les jeunes, deux grands temps forts ont eu lieu :

- Le concert Sun Sound and Live à la salle Equinoxe où une vingtaine de jeunes bénévoles se sont investis. Les Noisebreakers et les Thunderbirds, deux groupes de jeunes locaux sont montés sur scène pour jouer des reprises de rock et deux DJ ont clôturé la soirée dans une ambiance festive.
- « L'Escuray Horror Show », un bivouac où les jeunes ont passé une nuit de l'horreur avec une grande chasse au trésor nocturne.

Pour la première fois une possibilité d'accueil était offerte aux vacances de Noël aux juniors et jeunes capellaunaisiens. Ils ont été accueillis dans les locaux de l'ALJ à Savenay du 23 décembre au 3 janvier et des navettes au départ de nos communes ont été mises en place.

Pour préparer l'année 2020 et présenter les projets auxquels nos juniors et jeunes peuvent participer, une réunion d'information auprès des familles a eu lieu le samedi 11 janvier à Campbon. Ce fut l'occasion pour tous les parents de jeunes nés entre 2002 et 2010 de découvrir les projets **de l'ALJ** et toutes les actions engagées. L'occasion aussi de **rencontrer la directrice de l'accueil, Constance Grellée** et de discuter du fonctionnement de l'animation jeunesse.

Contact et informations :
www.aljsavenay.fr
Constance Grellée à **constance@aljsavenay.fr**
ou au **06 09 94 77 70**

Soizic Leroux, adjointe à la culture et à la communication.

→ MÉDIATHÈQUE DU MOULIN

Depuis plusieurs semaines, Estelle Lardière est la nouvelle bibliothécaire de la médiathèque du Moulin. Elle assure à la fois, l'accueil et le conseil auprès des usagers, tant les lecteurs que les joueurs de l'espace jeux-vidéos.

Elle anime également une équipe dynamique de dix bénévoles qui ne tient qu'à être étoffée : accueil, lectures auprès des plus jeunes, entretien des livres…

Prix au fil des pages

Les lecteurs volontaires de la commune ainsi que de l'ensemble du territoire d'Estuaire et Sillon ont choisi le livre « ***Le douzième Chapitre*** » de Jérôme Loubry.

Le livre « ***Tenir jusqu'à l'aube*** » de Carole Fives est également arrivé ex æquo pour la commune de La Chapelle-Launay.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de la sélection à la médiathèque !

Le Prix Dé-Lire

Le prix DE-LIRE est organisé conjointement par les documentalistes des collèges de Savenay (Saint Exupéry, Saint Joseph et Mona Ozouf), de Cordemais (Paul Gauguin) et le pôle des médiathèques.

Ce prix a pour objectif de favoriser le développement de la lecture chez les 12-15 ans en leur faisant découvrir des œuvres originales et récentes.

Venez découvrir la sélection 2019/2020 à la médiathèque !

Une sélection de dix titres (romans de genres différents, BD, mangas…) est à découvrir à la médiathèque jusqu'au mois de mai prochain !

Le mot d'ordre : lecture plaisir, lecture loisirs

Pour participer, il suffit de lire un ou plusieurs livres de la sélection entre novembre et mai de l'année suivante et de voter pour ses trois « coups de cœur ».

Une rencontre avec l'un des auteurs de la sélection est également organisée chaque année. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Claire Renaud en 2019.

Les horaires de la médiathèque

	Mardi	Mercredi	Samedi
Matin		10h -12h30	10h - 12h
Après-midi	16h - 18h30	14h - 18h30	

02 40 47 94 20
bibliotheque.lachapellelaunay@estuaire-sillon.fr
www.mediatheques.estuaire-sillon.fr

Croquons l'album

Lecture d'albums par les bibliothécaires. A partir de 3 ans. Entrée libre.

- Samedi 4 janvier, Des vœux en musique ! 10h30
  Des lectures où se mêleront vœux, légendes et coutumes japonaises et indiennes, enchantées par un trio de musiciens de la commune avec leurs instruments magiques, accordéon et harmonica.
- Samedi 29 février, Les Z'Atypiques, 11h
  Le 29 février les bibliothécaires proposeront des histoires hors normes et inclassables.
- Samedi 25 avril, [handi]cap !, 11h

Mercredi enjoué

- Mercredi 26 février 14h à 17h
- Mercredi 22 avril, 14h et 16h spécial Escape Game avec Unlock
  Vivez l'expérience d'un Escape Game grâce au jeu de cartes coopératif Unlock. Public ado/adulte. 6 places par séance (2 séances, durée 1 h).

Sur inscription.

Rendez-vous numérique

Jeux de coopération en réalité virtuelle « Keep talking and nobody explodes »

Devenez démineur, ou guide, pour désamorcer une bombe. Quelle sera l'équipe la plus efficace ?

Jeudi 27 février de 14h à 17h

Publics Ados, adultes Par équipe de 2 ou 3 personnes - à partir de 13 ans - Sur réservation.

Coup de cœur des lecteurs

Venez partager vos derniers coups de cœur pour un roman, une BD, un livre pour enfants, un film…. L'occasion de se rencontrer, d'échanger et de repartir avec de nouvelles lectures.

Samedi 25 janvier, samedi 14 mars, samedi 16 mai, 9h30 à 10h30

Pour s'inscrire et réserver : Tel : 02 40 47 94 20 ou bibliotheque.lachapellelaunay@estuaire-sillon.fr

Plus d'informations : www.mediatheques.estuaire-sillon.fr

→ SÉANCE DE CARTES POSTALES ANCIENNES DE LA CHAPELLE-LAUNAY

Dimanche 9 février à 15h, salle de la Vallée, une projection de cartes postales anciennes issues de plusieurs collections sera proposée afin de (re)découvrir la commune au début du XXe siècle.

Cet après-midi permettra de montrer notre commune au début du XXe siècle mais aussi son évolution. Il s'adresse à toutes les personnes curieuses de mieux connaître leur lieu de vie, mais aussi à celles qui veulent partager leurs souvenirs et anecdotes.

→ COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

Une soixantaine de personnes a participé à cette commémoration du 101e anniversaire de l'armistice 1918.

Dans son allocution, le maire Jacques Dalibert a rendu hommage aux 64 jeunes hommes de notre commune morts pour la France tout au long des 4 années 1914-1918. Il a également rendu hommage aux soldats rentrés chez eux malades et mutilés, notamment à Pierre Marie David décédé le 7 octobre 1919 à la Tranchais à l'âge de 31 ans.

Cette manifestation a été l'occasion pour la municipalité, de rendre hommage au plus jeune mort pour la France inscrit sur notre monument aux morts, Camille Vallée, jeune apprenti de 14 ans tué lors des bombardements alliés du 9 novembre 1942 sur le site des chantiers navals de Saint-Nazaire.

Entouré de sa famille, les élus et les représentants de l'UNC ont déposé une gerbe de fleurs sur sa tombe dans le cimetière, avant de commenter en mairie l'exposition préparée par l'association du « groupement des parents d'apprentis et rescapés du bombardement du 9 novembre 1942 ». A l'occasion du 75e anniversaire de ce drame, cette association a érigé le 24 mai dernier un mémorial, sur le site des chantiers, en hommage aux 134 victimes.

→ PATRIMOINE

Nathalie Flauraud, conseillère municipale déléguée au Patrimoine

Les travaux de restauration et de sauvegarde de l'abbaye de Blanche-Couronne ont bien avancé. Conformément au planning, l'aile Est sera terminée en janvier 2020.

La cession au Département

Depuis l'annonce de l'intérêt porté par le Département via son Président Grosvalet en octobre 2017 et son souhait d'intégrer le site du Grand Patrimoine de Loire-Atlantique, les élus et les services du Département et ceux de la Commune ont travaillé ensemble à plusieurs reprises sur la faisabilité d'une cession foncière.

Lors des Etats Généraux de Blanche-Couronne initiés en 2009 par la municipalité, la nécessaire réunification foncière du site avait été identifiée comme une nécessité incontournable du renouveau du site. Dix ans après, la récente cession décisive de la propriété de l'association des Compagnons de Blanche-Couronne à la Commune a lancé le processus. L'acquisition de l'ensemble de la propriété communale par le Département devrait être effective au début février, lui permettant d'une part de prendre le relais de la réalisation du programme des travaux engagé en lieu et place de la Commune, et de poursuivre le processus d'acquisitions foncières nécessaires à l'avenir du site auprès des propriétaires concernés.

Ainsi l'abbaye de Blanche-Couronne va revivre !

→ ANNONCE RECRUTEMENT

Notre service recrute des accueillants familiaux sur le département de Loire Atlantique.

Il s'agit de prendre en charge à son domicile, à temps plein, ou sur des périodes de relais, une personne adulte, présentant des troubles psychiques stabilisés, ayant besoin d'un accompagnement dans un cadre familial au quotidien.

Les familles sont salariées du CHS de Blain, dans le cadre d'un contrat de travail de droit public, avec congés annuels, formation professionnelle, frais de déplacements…

Elles bénéficient d'un accompagnement de proximité par les professionnels du service dans la prise en charge de leurs accueillis, avec une équipe joignable 24h / 24.

Pour plus de renseignements, contactez le service par téléphone au **02.40.48.89.17 / 13** ou au **02.40.48.65.28**, ou par mail **aft.nantes@ch-blain.fr**

Ou sur le site web du CHS de Blain rubrique recrutement / offres d'emploi non médicales

→ ATLANTIC EAU, SERVICE D'EAU POTABLE, UN NOUVEAU SITE

Atlantic'eau est le service public d'eau potable sur 159 communes de Loire-Atlantique, 2 communes de Vendée et 1 commune du Maine-et-Loire.

Ce syndicat de taille départementale est sous la responsabilité d'élus locaux qui fixent notamment le tarif de vente de l'eau et programment les investissements. Sur les 5 prochaines années, 147 millions d'euros seront investis dans l'entretien et le renouvellement du réseau de canalisations, et pour la rénovation des réservoirs et des usines d'eau potable.

Atlantic'eau a délégué à 2 sociétés privées (Saur et Veolia) l'exploitation de son réseau et l'ensemble de la relation client.

De la source au robinet, Atlantic'eau veille à apporter chaque jour une eau potable à un tarif unique et équitable.

Atlantic'eau a mis à disposition un nouveau site internet pour :

- **Faciliter toutes les démarches via l'Espace Client** (emménager ou quitter un logement, régler les factures…)
- **Informer sur l'eau potable** (prix de l'eau, qualité de l'eau…)
- **Conseiller sur la maîtrise des consommations** (écogestes)

www.atlantic-eau.fr

→ VŒUX DU MAIRE

Vendredi 10 janvier, le Maire, Jacques Dalibert a présenté ses derniers vœux à la population. Il a dressé un bilan de l'année 2019 rappelant notamment l'ouverture de la boulangerie, la prolongation de la révision du PLU, l'évolution du lotissement communal du Chapeau aux Moines et le lancement des travaux de restauration de l'abbaye de Blanche-Couronne.

Il a honoré deux jeunes citoyens, Loan Robin et Loïs Coulon-Febvre qui se sont distingués meilleurs apprentis lors de concours professionnels.

Il a également mis à l'honneur Jean Stervinou pour ses performances lors de compétitions internationales de dressage des chiens de troupeau border collie.

→ REPAS DES AÎNÉS

110 convives, heureux de se retrouver, ont participé au traditionnel repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale le samedi 11 janvier dans une ambiance récréative et musicale en compagnie des chansons de Yannick Gergaud et de l'accordéon de Jean-Yves Briand.

Les aînés ont été mis à l'honneur

Albert Milhavet né le 18 juillet 1929, Michel Ouisse né le 20 février 1929, Lucienne Jousselin-Bugel née le 11 février 1927 et Madeleine Dalibert-Allain née le 23 avril 1927 accompagnés du Maire.

DÉCÈS

		Domicile	Date de décès
TOMÉ Marie-Hélène née BUSSON	71 ans	9 route de Vérac	31.01.2019
DALIBERT Augusta née CHAMBILY	91 ans	2 rue du Tertre	22.02.2019
TOMÉ Domingos	73 ans	9 route de Vérac	08.03.2019
BERNARD Roseline née PALUD	62 ans	60 bis La Touche Basse	13.03.2019
LEDAY Marie-Thérèse née LOTODÉ	83 ans	La Maillardais	27.03.2019
MÉNÉLEC Bernard	83 ans	20 La Touche Basse	07.04.2019
BETON Jean-Baptiste	76 ans	4 La Touche Basse	09.05.2019
MENUET Guy	65 ans	9 impasse du Coteau	10.05.2019
OUISSE Marcel	92 ans	14 Feuillée	02.06.2019
BUGEL Alfred	88 ans	2 route du Pontreau	06.06.2019
LÉPINE née ROUÉ Marie-Madeleine	79 ans	La Touche Basse	22.06.2019
PLOQUIN Arsène	91 ans	La Chataigneraie Pontchateau	03.07.2019
LE TELLIER Thierry	58 ans	3 rue du Pilory	13.07.2019
DAVID Louise	96 ans	Les Noëls	01.08.2019
LEMINTEC née GERARD Lucienne	96 ans	La Moere Savenay	18.08.2019
OBER André	72 ans	11 rue du Sillon	18.09.2019
JARNAUD née LE NAVANNEC Jacqueline	91 ans	15 La Touche Basse	30.09.2019
CATREVAUX Alain	52 ans	La Rue d'Appée	02.10.2019
GUILLOIS Jacques	64 ans	12 Bellebat	07.12.2019

NAISSANCES

	Domicile	Date de naissance
Mona BENARIBA	12 Roche Blanche	04.01.2019
Anaïs ABGUILLERM	1 impasse du Pré de la Forge	12.01.2019
Mayzon TOQUARD	La Belle Etoile	14.01.2019
Leïa LEROUX	1 impasse du Ruisseau	11.02.2019
Jaden WERNER	78 La Touche Basse	11.02.2019
Noah MORETTO	2 impasse des Joadisses	15.02.2019
Maël DAHIREL	20 rue des Tuileries	04.03.2019
Lucie GAUDISSART	La Chicaudais	26.03.2019
Jérémie FOURNIER	1 Feuillé	26.03.2019
Antoine NIZAN	Le Mottais	12.04.2019
Romane PASQUIER	Beau Carreau	16.04.2019
Eden BERTHO	13 route du Pontreau	17.04.2019
Charlie DUCLOUET	3 rue de Verdun	17.04.2019
Adaï CHEVALIER	La Belle Etoile	26.04.2019
Léa LEROY	2 La Berthelais	05.05.2019
Roman AUDREN	77 La Berthelais	20.05.2019
Emi BONHOMME	30 La Haie Davy	30.05.2019
Célestin THENAISIE	9 rue les Trois Roses	11.06.2019
Eden FAUCHEUR	58 La Touche Basse	25.06.2019
Léonie NOEL	20 bis rue du Tertre	26.06.2019
Pacyen SOULARD	3 route des Cruchais	03.07.2019
Louis PESCHE	8 rue de l'Ebaupin	09.07.2019
Myha MENARD	10 imp. des Grandes Houssines	10.07.2019
Marius HERBAUX	Mareil	11.07.2019
Ambre MAUDET	44 La Haulais	19.07.2019
Lilou BAILLY	Blanche Couronne	23.07.2019
Timéo ETHEVE ROSELLINI	Le Clos des Noëls	27.07.2019
Sasha GUILLOT SITTLER	20 l'Hôtel Fourré	31.07.2019
Evan TESSIER	100 La Touche Basse	06.08.2019
Nathan BRETECHER	11 La Touche Basse	30.09.2019
Haydée LE GOUEFF NÉDÉLEC	24 l'Hotel Fourré	06.10.2019
Edwin JANOT	4 rue du Pilory	10.10.2019
Victoire HASPOT	17 ter rue de L' Ebaupin	21.10.2019
Yuna BLIVET	9 rue de la Perrière	30.10.2019
Lucas CHENARD	75 La Berthelais	30.10.2019
Milann RAUSCHER	8 rue du Calvaire	01.11.2019
Chloé HECKERT	84 rue de la Ricadelais	13.11.2019
Artur GUILLERME	12 rue du moulin	20.11.2019
Eliaz HOUART	3 rue du Tertre	20.11.2019
Lucie GRENES	9 rue de la Haie Davy	13.12.2019
Clément GRENES	9 rue de la Haie Davy	13.12.2019
Anita BURGAUD	Mareil	20.12.2019

MARIAGES

	Date de mariage
LEMASSON Régis et MALGOGNE Gaëlle	20.04.2019
PERRIN Antoine et EBOUKI DIKOUME Solène	15.06.2019
GARCION Christopher et BAUNY Maëlenn	22.06.2019
LONDOT Davy et DURAND Céline	20.07.2019
DORNADIC-POTEL Jérôme et VIGOUROUX Christelle	26.07.2019
ERRIEN François et LEBRUN Jennifer	27.07.2019
PICARDO Patrice et AIMÉ Aurélie	10,08,2019
DOUAUD William et BÉDOURET Laurence	31.08.2019
NÉRODA Evgueni et FRASLIN Noémie	27.09.2019
MUDET Benoît et LECOMTE Maëva	16.09.2019
TEILLET Thomas et CLERMONT Aurélie	26.12.2019

Toute l'actualité de www.lachapellelaunay.fr votre commune

Calendrier des manifestations

JANVIER			
18/01/2020	SI ON DANSAIT	**Galette des Rois**	*Salle des Aulnes*
18/01/2020	USCL	**Galette des Rois**	*Salle de la Chênaie*
19/01/2020	ALCOOL ASSISTANCE	**Assemblée générale**	*Salle des Aulnes*
19/01/2020	MUNICIPALITE	**Spectacle enfants, Clovis Fontano**	*Salle de la Vallée*
25/01/2020	CLUB DE L'AMITIE	**Assemblée générale**	*Salle des Aulnes*
25/01/2020	ECOLE JULES VERNE	**Portes ouvertes**	*Ecole Jules Verne*
FEVRIER			
01/02/2020	UNC	**Assemblée générale**	*Salle des Aulnes*
01/02/2020	A MUSO MIMO	**Spectacle La malle aux trésors de Nelly Olson**	*Salle de la Vallée*
02/02/2020	CHORALE	**Concert**	*Salle de la Vallée*
09/02/2020	MUNICIPALITE	**Séance cartes postales anciennes**	*Salle de la Vallée*
22/02/2020	AMICALE LAIQUE	**Sautez gonflé**	*Salle des Sports*
22/02/2020	CLUB DE L'AMITIE	**Belote**	*Salle de la Vallée*
26/02/2020	MEDIATHEQUE	**Mercredi enjoué**	*Médiathèque du moulin*
27/02/2020	MEDIATHEQUE	**Jeux de coopération virtuelle**	*Médiathèque du moulin*
29/02/2020	MEDIATHEQUE	**Croquons l'album, Les Z'Atypiques**	*Médiathèque du moulin*
MARS			
02/03/2020	DONG DU SANG		*Salle des Aulnes*
07/03/2020	AMICALE LAIQUE	**Boum**	*Salle de la Vallée*
14/03/2020	MEDIATHEQUE	**Coup de cœur des lecteurs**	*Médiathèque du moulin*
15 et 22/03/2020	MUNICIPALITE	**Elections municipales**	*Salle de la Vallée*
AVRIL			
11 et 12/04/2020	BASKET	**Tournoi**	*Salle des sports*
22/04/2020	MEDIATHEQUE	**Escape Game avec Unlock**	*Médiathèque du moulin*
25/04/2020	CLUB DE L'AMITIE	**Repas**	*Salle des Aulnes*
MAI			
15/05/2020	ECOLE STE THERESE	**Musique et danse**	*Salle de la Vallée*
16/05/2020	MEDIATHEQUE	**Coup de cœur des lecteurs**	*Médiathèque du moulin*
JUIN			
09/06/2020	CAPELLO BRICO	**Assemblée générale**	*Salle de la Chênaie*
22 et 23/06/2020	VIBRASONS	**Auditions**	*Salle de la Vallée*
26/06/2020	SI ON DANSAIT	**Assemblée générale**	*Salle des Aulnes*
27/06/2020	CHORALE	**Concert**	*Salle de la Vallée*
27/06/2020	OGEC	**Kermesse**	*Champ de foire*
28/06/2020	AMICALE LAIQUE	**Fête de l'Ecole Jules Verne**	*Champ de foire*

Mairie de la Chapelle-Launay
2 place de l'église - 44260 La Chapelle-Launay
Téléphone : **02 40 58 33 05**
Télécopie : 02 40 58 97 50
Courriel : **lachapellelaunay.mairie@wanadoo.fr**
Site internet : **www.lachapellelaunay.fr**

Directeur de publication : Jacques DALIBERT - Tirage : 1 400 exemplaires
Comité de rédaction : Jacques DALIBERT, André GAUTHIER, Angélique DUVAL-HOCHET, René LEYOUDEC, Michel GUILLARD, Soizic LEROUX, Michel Gilquin et Nathalie Flauraud.
Crédit photos : Mairie, Jean-Claude Plagne et Sylvie Bosque
Réalisation : Kalydéa - 02 40 58 31 03 - www.kalydea.fr
Kalydéa respecte l'environnement et est labellisée Imprim'vert.
Imprimé sur papier recyclé, avec des encres végétales.